



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-11860>

Département(s) de publication : **83, 04, 05, 06, 13, 26, 30, 84**

Annonce n° **25-11860**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune d'Hyères

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830069700016

Ville : Hyeres cedex

Code postal : 83412

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83, 04, 05, 06, 13, 26, 30, 84

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2024_eGllh8Zyxg

Identifiant interne de la consultation : CS07/24

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : Marches.publics@mairie-hyeres.com

Numéro de téléphone du contact : +33 494007832

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (ou DC2). Les entreprises nouvellement créées peuvent justifier de leur capacité financière par tout autre moyen dont au minimum la

fourniture d'une assurance des risques professionnels pertinents. ET 2. La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : En matière de travaux : Une liste travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ou tout document permettant d'apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat à exécuter les prestations du présent marché En matière de maintenance : - une liste des principaux services effectué(e)s au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvé(e)s par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ou tout document permettant d'apprécier la capacité technique et professionnelle du candidat à exécuter les prestations du présent marché. Niveaux minimaux de capacité en matière de travaux : Compétences similaires en matière de travaux de réfection de terrains de football synthétique de technicité type : couche lestée de sable et de granulats de liège. Les compétences sont démontrées par la production de certifications ou par une liste de travaux exécutés au cours des 5 dernières années.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 12/03/2025 à 16:30

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Pour chaque lot, Le jugement des offres et le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse seront réalisés en fonction des critères pondérés suivants : 1 - Valeur technique (60%) jugée d'après la grille de notation 2 - Prix des prestations (30%) jugé d'après le montant TTC indiqué à l'AE, 3 - Performance environnementale (10%) jugé d'après la grille de notation

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : SPORTS - Réfection des terrains de football synthétiques des stades BERTEAU, PERRUC, GABY ROBERT et ANDRE DEGIOANNI

Code CPV principal - Descripteur principal : 45212221

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La consultation porte sur les prestations désignées ci-après : « SPORTS - Réfection des terrains de football synthétiques des stades BERTEAU, PERRUC, GABY ROBERT et ANDRE DEGIOANNI » Chaque marché comprend la réalisation de travaux de réfection ou de transformation des terrains pour chaque stade et leur entretien pour une durée d'1 an à compter la date de réception des travaux. Les travaux de réfection des revêtements des terrains concernent 4 stades de football situés sur la commune d'Hyères : - stade Berteau de l'Ayguade - 2872 Chemin Saint Lazare - 83400 HYERES LES PALMIERS (83 Var), - stade Perruc - 21 Avenue 1ère division Général Brosset - 83400 HYERES LES PALMIERS (83 Var) - stade Gaby Robert - 177 rue du Vélodrome - 83400 HYERES LES PALMIERS (83 Var). - stade André Degioanni du Pousset - 34 Allée du Pousset - Route de Giens - 83400 HYERES LES PALMIERS (83 Var) Pour les 4 stades, il s'agit de déposer le revêtement existant du terrain et de poser un gazon synthétique de dernière génération avec une couche lestée de sable et de granulats de liège. La consistance des travaux est précisée aux différents CCTP. Le phasage des travaux est le suivant : Les 2 stades suivants objet du lot 1 sont à réaliser pendant la période estivale 2025 : - stade Berteau - stade Perruc Les 2 autres stades suivants objet du lot 2 sont à réaliser pendant la période estivale 2026 : - Stade Gaby Robert - stade André Degioanni L'entretien des pelouses sportives concerne tous les ouvrages liés à ces pelouses et leurs installations connexes : équipements sportifs, réseau d'arrosage intégré le cas échéant, drainage et substrat en place.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Hyères

Durée du marché (en mois) : 27

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot :** Lot 1 - Réfection des terrains de football synthétiques des stades BERTEAU et transformation du stade PERRUC en terrain synthétique en 2025

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45212221

Lieu d'exécution du lot : Commune d'Hyères

- **Description du lot :** Lot 2 - Réfection des terrains de football synthétiques des stades GABY ROBERT et ANDRE DEGIOANNI en 2026

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45212221

Lieu d'exécution du lot : Commune d'Hyères

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : Les candidats devront établir leur offre à l'appui d'une visite obligatoire des sites relatifs aux lots pour lesquels ils souhaitent remettre une offre. Contact : service SPORTS de la commune d'Hyères Frédéric HERVOIS Responsable technique sports fhervois@mairie-hyeres.com 04.94.00.79.78

Autres informations complémentaires : Chaque marché court à compter de sa notification jusqu'à l'expiration de la période de maintenance d'une durée d'1 an à compter de la date de réception des travaux de chaque site. Les offres initiales par courriels ne seront pas acceptées, les conditions de remise des offres sont précisées à l'article 7 du RC. Le pouvoir adjudicateur se laisse la possibilité d'attribuer le marché sans négociation dans le cas où les résultats de la consultation initiale sont satisfaisants. La présentation de variantes est interdite

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/01/2025